

Daniele Laberge

2 janvier 2024

Je veux exprimer par ce courriel mon opposition à l'installation d'un deuxième incinérateur à St-Ambroise au Saguenay. Des technologies mobiles sur les sites de production ou le plus près possible des sites de production devraient être utilisées afin d'éviter des accidents environnementaux.

Deny Thomassin

5 janvier 2024

Je veux exprimer par ce courriel mon opposition l'installation d'un deuxième incinérateur à St-Ambroise au Saguenay. Des technologies mobiles sur les sites de production ou le plus près possible des sites de production devraient être utilisées afin d'éviter des accidents environnementaux.

Rose-Hélène Tremblay

6 janvier 2024

ous avons dus ici dans la Baie-des-Chaleurs nous mobiliser en 2003 pour éviter qu'un incinérateur de Bennett se construise à Belledune (voir article qui suit: <https://graffici.ca/actualite/dossier-2-3-incinerateur-de-sols-contamines-de-bennett-a-belledune/>) Comme cela a été démontré scientifiquement, cet incinérateur aurait eu un impact défavorable sur la santé des écosystèmes et des êtres vivants, incluant les humains. Les communautés Mi'gMaques, anglophones et francophones du Québec et du Nouveau-Brunswick se sont mobilisés contre ce projet et ont eu gain de cause. J'espère vraiment que le BAPE n'autorisera pas un deuxième incinérateur qui ferait en sorte que les déchets toxiques en provenance de l'extérieur du Saguenay ne viennent pas impacter une communauté qui l'est déjà par l'incinérateur en place

Bruno Mainville

7 janvier 2024

- Je m'oppose à un deuxième incinérateur de déchets dangereux et sols contaminés à St-Ambroise au Saguenay .- Je m'oppose à l'importation des déchets dangereux et sols contaminés au Québec. - La gestion des déchets dangereux et sols contaminés doit se faire sur les sites de production ou à proximité de ceux-ci par voie d'unités mobiles afin d'éviter l'accumulation des sous-produits de traitement dans l'environnement et du danger occasionné par leur transport

Luc Potvin

6 janvier 2024

Nous avons dus ici dans la Baie-des-Chaleurs nous mobiliser en 2003 pour éviter qu'un incinérateur de Bennett se construise à Belledune (voir article qui suit: <https://graffici.ca/actualite/dossier-2-3-incinerateur-de-sols-contamines-de-bennett-a-belledune/>) Comme cela a été démontré scientifiquement, cet incinérateur aurait eu un impact défavorable sur la santé des écosystèmes et des êtres vivants, incluant les humains. Les communautés Mi'gMaques, anglophones et francophones du Québec et du Nouveau-Brunswick se sont mobilisés contre ce projet et ont eu gain de cause. J'espère vraiment que le BAPE n'autorisera pas un deuxième incinérateur qui ferait en sorte que les déchets toxiques en provenance de l'extérieur du Saguenay ne viennent pas impacter une communauté qui l'est déjà par l'incinérateur en place

Monique Paré

7 janvier 2024

En 2003, j'ai participé à la lutte contre la construction de l'incinérateur de Bennet à Belledune, Nouveau Brunswick. Aujourd'hui, je suis choquée d'apprendre que Bennet prévoit construire un 2e incinérateur de déchets dangereux et de sols contaminés à St-Ambroise au Saguenay et je m'y oppose. L'importation des déchets dangereux et de sols contaminés au Québec constitue un risque déjà connu pour l'environnement. La gestion des déchets dangereux et sols contaminés doit se faire sur les sites de production ou à proximité de ceux-ci par voie d'unités mobiles afin d'éviter l'accumulation des sous-produits de traitement dans l'environnement et du danger occasionné par leur transport.

Ian Provencher

7 janvier 2024

Je suis totalement contre l'implantation d'un deuxième incinérateur de déchets dangereux et sols contaminés à St-Ambroise au Saguenay. On peut faire mieux que d'importer des déchets toxiques et de les brûler dans notre cours. Qu'en pensez vous?

Guy Dugas

8 janvier 2024

Je m'oppose à un incinérateur de déchets dangereux et sols contaminés à St-Ambroise au Saguenay et Je m'oppose à l'importation des déchets dangereux et sols contaminés au Québec.

Aurélien Bisson

8 janvier 2024

Bien sûr je m'oppose à toute importation de déchets dangereux et sols contaminés au Québec. Ne pas s'opposer, c'est accepté que les industries qui génèrent ces déchets, se déresponsabilisent par rapport à leur gestion. Accepter ces déchets c'est accepté que les pays et États d'où ils arrivent se déresponsabilise également quant à leur production et à leur gestion. Si nous acceptons ces déchets, les industries responsables de leur production ne verront jamais l'utilité de réfléchir à leur diminution. Tant qu'il y aura des pays pour accueillir ces déchets, il y aura des compagnies qui ne se soucieront pas d'en générer. Regardons plus loin et refusons l'importation de ces déchets. Aurélien Bisson Gaspésie

Guy Garand

8 janvier 2024

Par la présente, je veux vous faire part de mon opposition à l'ajout d'un incinérateur de déchets dangereux à St-Ambroise au Saguenay et dans toutes autres régions du Québec. Je m'oppose à l'importation des matières dangereuses au Québec. Les matières dangereuses doivent ou devraient être traitées sur les sites de production ou à proximité de ceux-ci par voie d'unités mobiles sur les sites de production ou le plus près possible des sites de production. Merci

Julie Tessier

9 janvier 2024

J'ai grandi au Saguenay, je vis maintenant à Carleton-sur-Mer. Quand je suis arrivée dans la Baie-des-Chaleurs, il y avait une grande mobilisation pour éviter qu'un incinérateur de Bennett se construise à Belledune (voir article qui suit: <https://graffici.ca/actualite/dossier-2-3-incinerateur-de-sols-contamines-de-bennett-a-belledune/>). Comme cela a été démontré scientifiquement, cet incinérateur aurait eu un impact défavorable sur la santé des écosystèmes et des êtres vivants, incluant les humains. Les communautés Mi'gMaques, anglophones et francophones du Québec et du Nouveau-Brunswick se sont mobilisés contre ce projet et ont eu gain de cause. J'espère vraiment que le BAPE n'autorisera pas un deuxième incinérateur à St-Ambroise, qui ferait en sorte que les déchets toxiques en provenance de l'extérieur du Saguenay viennent impacter une communauté qui l'est déjà par l'incinérateur en place.

Claude Lucier

11 janvier 2024

Nous avons réussi à stopper ce genre d'empoisonnement collectif dans la Baie des Chaleurs en 2004 et nous offrons tout notre appui aux gens de St-Ambroise pour qu'ils obtiennent le même résultat que nous.

Ana Mattos

11 janvier 2024

- Je m'oppose à un deuxième incinérateur de déchets dangereux et sols contaminés à St-Ambroise au Saguenay -Aussi, je m'oppose à l'importation des déchets dangereux et sols contaminés au Québec.

Francine Boucher

11 janvier 2024

Par la présente je veux vous faire part de mon opposition à l'ajout d'un incinérateur de déchets dangereux à Saint-Ambroise au Saguenay. Je m'oppose à l'importation de matières dangereuses au Québec les matières dangereuses devrait être traitées sur le site de production ou à proximité de ceux-ci par voie d'unités mobiles sur le site de production ou le plus près possible des sites de production afin de protéger la population et l'environnement. Merci de votre attention. Francine Boucher 24/01/11

Josée Vermette

12 janvier 2024

Envoyer ses déchets hors de sa vue ne résout pas le problème des déchets, ça l'empire. Si on prend l'habitude de se débarrasser de ses déchets et de les envoyer ailleurs, on prend l'habitude de penser que le problème est réglé. Mais c'est quelqu'un d'autre qui est pris avec et le problème grossit par manque de conscientisation. Une usine d'incinération mobile, comme il en existe déjà, me semble une meilleure solution pour conscientiser la population de l'impact de ses actes commis sur l'environnement. On devrait être plus porté à trouver des solutions pour diminuer sa production. Car là est la solution : Prévention et diminution de production de tout déchet. On a assez de nos problèmes avec nos usines, on ne comprend pas pourquoi on doit porter l'odieux des autres parties du monde. Là c'est vrai « Pas dans ma cour »! Et je n'ai pas peur de le dire. Que chacun s'occupe de ses déchets et les vaches seront bien gardées et nos patates de Saint-Ambroise seront plus santé!

Josée Vermette

12 janvier 2024

Une concentration plus élevée de déchets toxiques a des effets notables sur une région. Je connais deux familles qui se battent présentement pour garder leurs enfants en vie atteints de cancer. Ce n'est pas normal que je connaisse deux enfants en bas âges pris de cancer. On a déjà un taux de cancer supérieur à la normale ici dans la région du Saguenay. Une usine d'incinération de déchets toxiques ne me semble pas une bonne idée pour améliorer la santé de notre région. Merci de penser à nos générations futures pour ne pas les hypothéquer dès le début de leur vie!

Marguerite Potvin

15 janvier 2024

Par la présente je vous fais part de mon opposition à l'ajout d'un deuxième incinérateur à St-Ambroise. Les matières dangereuses devraient être traitées sur les sites de production ou à proximité de ceux-ci par voie d'unités mobiles comme le préconise le BAPE générique sur les déchets dangereux au Québec de 1990. Par le fait même je m'oppose à l'importation des déchets dangereux dans la région.

Renee Dubois

15 janvier 2024

Mme la présidente J'ai toujours milité pour l'environnement je m'oppose à ce Projet totalement. Je suis contre l'importation de déchets dangereux venant de l'extérieur de la région. Que chacun traite ses déchets. Il faut développer des technologies mobiles pour traiter les déchets sur les sites de production. Merci.

Manon Simard

15 janvier 2024

Madame la présidente, je vous écris parce que j'ai un soucis pour l'environnement. Je veux vous faire part de mon opposition a l'ajout d'un deuxième incinérateur de déchet dangereux a Sainte-Ambroise. Je m'oppose aussi a l'importation des matières dangereuses importées dans la région du Saguenay lac St-Jean. Les matières dangereuses devraient être traitées sur les sites de production par voie d'unité mobile. (BAPE, 1990) Merci

David LeBlanc

15 janvier 2024

J'appuie l'ajout d'un procédé et l'optimisation chez RSI Environnement. À titre de professeur au département Environnement, Hygiène et Sécurité au Travail du Cégep de Jonquière j'ai collaboré avec RSI depuis plus d'une dizaine d'années afin d'offrir aux étudiants des visites industrielles, de la formation spécifique et des réflexions à propos de la réhabilitation des sols et de l'optimisation énergétique. De nombreux finissants ont réalisé leur stage chez RSI et plusieurs y travaillent encore. Je tiens à souligner l'implication sociale et le souci environnemental dont RSI fait preuve. L'ajout d'un équipement permettant l'optimisation énergétique ouvre de nombreuses et stimulantes possibilités tout en pérennisant l'effort de réhabilitation des sols contaminés en Amérique du Nord et ce, pour des contaminants persistants et/ou « éternels ». Ce type de traitement énergivore pourra donc effectuer une transition vers le nouvel équipement afin d'optimiser et revaloriser l'énergie résiduelle.

Lancelot Tremblay

15 janvier 2024

La Baie-des-Chaleurs a dû vivre avec un épisode semblable en 2003, et la population des deux côtés de la Baie étaient en désaccord total, nous nous sommes donc mobilisés contre la construction de l'incinérateur de Bennett à Belledune (voir article qui suit: <https://graffici.ca/actualite/dossier-2-3-incinerateur-de-sols-contamines-de-bennett-a-belledune/>) il a été démontré scientifiquement, que ce type d'incinérateur est dangereux pour la santé des écosystèmes et des êtres vivants. Les communautés autochtones, anglophones et francophones du Québec et du Nouveau-Brunswick, tous, se sont mobilisés contre ce projet et ont eu gain de cause. De plus, sur le marché boursier, les promoteurs mentent honteusement aux investisseurs, en leur faisant miroiter que c'est pour nettoyer l'environnement. Le BAPE ne doit pas autoriser ce deuxième incinérateur qui ferait en sorte que les déchets toxiques en provenance de l'extérieur du Saguenay viennent détruire l'environnement sain de cette région.

Bernard Bordeleau-Provencher pour GORECYCLE CANADA INC

16 janvier 2024

GoRecycle est fortement en faveur d'avoir accès à des solutions locales de traitement des halocarbures. Une telle initiative répond non seulement au besoin actuel et à long terme étant donné la durée de vie utile importante des appareils ménagers et de climatisation sous sa responsabilité. Une solution locale de destruction des halocarbure représente une opportunité pour GoRecycle et ses partenaires d'assurer une destination finale au Québec des halocarbures, d'améliorer les symbioses en plus d'encourager l'économie locale. Étant donné son emplacement, ce projet est plus avantageux du point de vue environnemental, économique en plus de concorder directement avec les objectifs du RRVPE (Q-2, r. 40.1). Sans un projet comme celui de RSI Environnement, il est impossible pour GoRecycle de favoriser la gestion locale des halocarbures étant donné l'inexistence d'offre sur le territoire québécois.

Saguenay, 4 janvier 2024

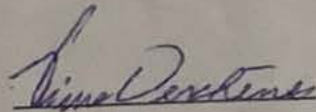
Mme Marie-Ève Fortin présidente de la commission
M. Joseph Zayed, commissaire

Madame, Monsieur

Par la présente, je veux vous faire part de mon opposition à l'ajout d'un deuxième incinérateur à St-Ambroise.

Je m'oppose aussi à l'importation des matières dangereuses dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean.

Les matières dangereuses devraient être traitées sur les sites de production ou à proximité de ceux-ci par voie d'unités mobiles (BAPE, 1990)





Diane Deschênes

17 janvier 2024

Madame, Monsieur, Par la présente, je veux vous faire part de mon opposition à l'ajout d'un deuxième incinérateur à St-Ambroise. Je m'oppose aussi à l'importation des matières dangereuses dans la région du Saguenau-Lac-St-Jean. Les matières dangereuses devraient être traitées sur les sites de production ou à proximité de ceux-ci par voie d'unités mobiles (BAPE, 1990)

Saguenay, 4 janvier 2024

Mme Marie-Ève Fortin présidente de la commission
M. Joseph Zayed, commissaire

Madame, Monsieur

Par la présente, je veux vous faire part de mon opposition à l'ajout d'un deuxième incinérateur à St-Ambroise.

Je m'oppose aussi à l'importation des matières dangereuses dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean.

Les matières dangereuses devraient être traitées sur les sites de production ou à proximité de ceux-ci par voie d'unités mobiles (BAPE, 1990)

Charlene Mac Pherson



Charlene Mac Pherson

17 janvier 2024

Madame, Monsieur, Par la présente, je veux vous faire part de mon opposition à l'ajout d'un deuxième incinérateur à St-Ambroise. Je m'oppose aussi à l'importation des matières dangereuses dans la région du Saguenau-Lac-St-Jean. Les matières dangereuses devraient être traitées sur les sites de production ou à proximité de ceux-ci par voie d'unités mobiles (BAPE, 1990)

Saguenay, 4 janvier 2024

Mme Marie-Ève Fortin présidente de la commission
M. Joseph Zayed, commissaire

Madame, Monsieur

Par la présente, je veux vous faire part de mon opposition à l'ajout d'un deuxième incinérateur à St-Ambroise.

Je m'oppose aussi à l'importation des matières dangereuses dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean.

Les matières dangereuses devraient être traitées sur les sites de production ou à proximité de ceux-ci par voie d'unités mobiles (BAPE, 1990)

Carl Deschênes



Carl Deschenes

17 janvier 2024

Madame, Monsieur, Par la présente, je veux vous faire part de mon opposition à l'ajout d'un deuxième incinérateur à St-Ambroise. Je m'oppose aussi à l'importation des matières dangereuses dans la région du Saguenau-Lac-St-Jean. Les matières dangereuses devraient être traitées sur les sites de production ou à proximité de ceux-ci par voie d'unités mobiles (BAPE, 1990)

Saguenay, 4 janvier 2024

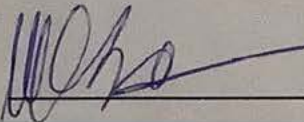
Mme Marie-Ève Fortin présidente de la commission
M. Joseph Zayed, commissaire

Madame, Monsieur

Par la présente, je veux vous faire part de mon opposition à l'ajout d'un deuxième incinérateur à St-Ambroise.

Je m'oppose aussi à l'importation des matières dangereuses dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean.

Les matières dangereuses devraient être traitées sur les sites de production ou à proximité de ceux-ci par voie d'unités mobiles (BAPE, 1990)

 Marie-Ève Bolduc



Marie-Éve Bolduc

17 janvier 2024

Madame, Monsieur, Par la présente, je veux vous faire part de mon opposition à l'ajout d'un deuxième incinérateur à St-Ambroise. Je m'oppose aussi à l'importation des matières dangereuses dans la région du Saguenau-Lac-St-Jean. Les matières dangereuses devraient être traitées sur les sites de production ou à proximité de ceux-ci par voie d'unités mobiles (BAPE, 1990)

Saguenay, 4 janvier 2024

Mme Marie-Ève Fortin présidente de la commission
M. Joseph Zayed, commissaire

Madame, Monsieur

Par la présente, je veux vous faire part de mon opposition à l'ajout d'un deuxième incinérateur à St-Ambroise.

Je m'oppose aussi à l'importation des matières dangereuses dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean.

Les matières dangereuses devraient être traitées sur les sites de production ou à proximité de ceux-ci par voie d'unités mobiles (BAPE, 1990)

Francis Gauthier



France Burbridge

17 janvier 2024

Madame, Monsieur, Par la présente, je veux vous faire part de mon opposition à l'ajout d'un deuxième incinérateur à St-Ambroise. Je m'oppose aussi à l'importation des matières dangereuses dans la région du Saguenau-Lac-St-Jean. Les matières dangereuses devraient être traitées sur les sites de production ou à proximité de ceux-ci par voie d'unités mobiles (BAPE, 1990)

Saguenay, 4 janvier 2024

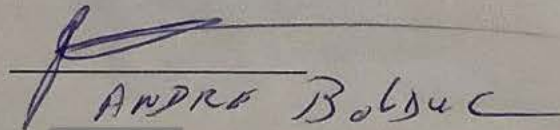
Mme Marie-Ève Fortin présidente de la commission
M. Joseph Zayed, commissaire

Madame, Monsieur

Par la présente, je veux vous faire part de mon opposition à l'ajout d'un deuxième incinérateur à St-Ambroise.

Je m'oppose aussi à l'importation des matières dangereuses dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean.

Les matières dangereuses devraient être traitées sur les sites de production ou à proximité de ceux-ci par voie d'unités mobiles (BAPE, 1990)


ANDRÉ BOLDUC



André Bolduc

17 janvier 2024

Madame, Monsieur, Par la présente, je veux vous faire part de mon opposition à l'ajout d'un deuxième incinérateur à St-Ambroise. Je m'oppose aussi à l'importation des matières dangereuses dans la région du Saguenau-Lac-St-Jean. Les matières dangereuses devraient être traitées sur les sites de production ou à proximité de ceux-ci par voie d'unités mobiles (BAPE, 1990)

Saguenay, 4 janvier 2024

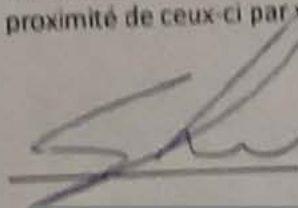
Mme Marie-Ève Fortin présidente de la commission
M. Joseph Zayed, commissaire

Madame, Monsieur

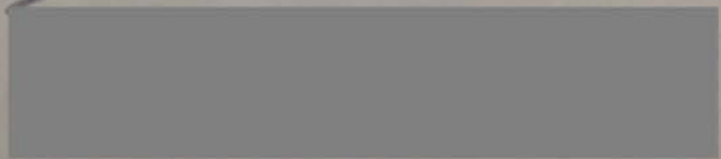
Par la présente, je veux vous faire part de mon opposition à l'ajout d'un deuxième incinérateur à St-Ambroise.

Je m'oppose aussi à l'importation des matières dangereuses dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean.

Les matières dangereuses devraient être traitées sur les sites de production ou à proximité de ceux-ci par voie d'unités mobiles (BAPE, 1990)



~~MARIE~~
STÉPHAN GAGNÉ



Steeve Gagné

17 janvier 2024

Madame, Monsieur, Par la présente, je veux vous faire part de mon opposition à l'ajout d'un deuxième incinérateur à St-Ambroise. Je m'oppose aussi à l'importation des matières dangereuses dans la région du Saguenau-Lac-St-Jean. Les matières dangereuses devraient être traitées sur les sites de production ou à proximité de ceux-ci par voie d'unités mobiles (BAPE, 1990)

Saguenay, 4 janvier 2024

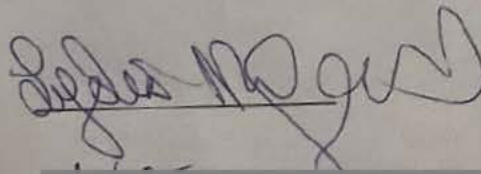
Mme Marie-Ève Fortin présidente de la commission
M. Joseph Zayed, commissaire

Madame, Monsieur

Par la présente, je veux vous faire part de mon opposition à l'ajout d'un deuxième incinérateur à St-Ambroise.

Je m'oppose aussi à l'importation des matières dangereuses dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean.

Les matières dangereuses devraient être traitées sur les sites de production ou à proximité de ceux-ci par voie d'unités mobiles (BAPE, 1990)



Lidia MIGNAULT



Lidia Migneault

17 janvier 2024

Madame, Monsieur, Par la présente, je veux vous faire part de mon opposition à l'ajout d'un deuxième incinérateur à St-Ambroise. Je m'oppose aussi à l'importation des matières dangereuses dans la région du Saguenau-Lac-St-Jean. Les matières dangereuses devraient être traitées sur les sites de production ou à proximité de ceux-ci par voie d'unités mobiles (BAPE, 1990)

Saguenay, 4 janvier 2024

Mme Marie-Ève Fortin présidente de la commission
M. Joseph Zayed, commissaire

Madame, Monsieur

Par la présente, je veux vous faire part de mon opposition à l'ajout d'un deuxième incinérateur à St-Ambroise.

Je m'oppose aussi à l'importation des matières dangereuses dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean.

Les matières dangereuses devraient être traitées sur les sites de production ou à proximité de ceux-ci par voie d'unités mobiles (BAPE, 1990)

Nom Maria Audet

Maria Audet

TÉLÉ 

Mario Audet

17 janvier 2024

Madame, Monsieur, Par la présente, je veux vous faire part de mon opposition à l'ajout d'un deuxième incinérateur à St-Ambroise. Je m'oppose aussi à l'importation des matières dangereuses dans la région du Saguenau-Lac-St-Jean. Les matières dangereuses devraient être traitées sur les sites de production ou à proximité de ceux-ci par voie d'unités mobiles (BAPE, 1990)

Alain Parent

17 janvier 2024

Par la présente je désire vous signifier mon désaccord avec le projet d'implantation d'un deuxième incinérateur à St-Ambroise par la compagnie RSI. Je considère que la concentration et l'incinération de matières dangereuses au même endroit représente un risque accru de contamination pour l'environnement et des risques sur la santé des populations. Par ailleurs, je trouve inacceptable de déplacer par la route des milliers de camions remplis de produits dangereux. Je crois que la solution acceptable serait de décontaminer les produits dangereux sur le lieu même où ils sont produits à l'aide de technologies mobiles. Merci de votre attention.

Laurice Nadeau

17 janvier 2024

Bonjour, je suis contre l'importation de matière dangereuse. Le Bape devrait dire non à ce projet pour les mêmes raisons que la demande à Stalex. Un inventaire complet des matières dangereuses devrait être fait au Québec et le traitement des déchets dangereux devrait se faire où ont été produits ces déchets ou très près par des technologies mobiles. De plus, nous devons à tout prix réduire les transports pour produire moins de GES. Je me demande où sont les études et suivis toxicologiques sur la petite faune et humaine, qu'ont nous avaient promise et qui devaient suivre au fil des ans, ces deux dernières décennies, Je suis confiant avec l'expertise indépendante du BAPE que nos droits à un environnement le plus sain possible soient respectés cette fois-ci. Un incinérateur, c'est déjà trop. Pas de deuxième SVP. Merci !,

Mickael Asselin

18 janvier 2024

Malgré que rapport indique que le risque de contamination des eaux souterraines est estimé très élevé, les mesures diminuant ce risque sont de natures administratives. Une reddition de compte publique devrait être fait afin d'assurer la rigueur de cette démarche et confirmer que le risque est faible. L'inspection et la maintenance préventive du site de rétention des sols contaminés, qui a par le passé a été la proie des flammes, m'inquiète particulièrement quant au risque d'infiltration. Je me questionne aussi considérant aussi les contaminants émergents. De plus, je m'interroge sur les éléments de contaminations de l'air concernant le système de filtration. Est-il 100% efficace en tout temps, quel est la nature des particules fines et quel sera l'effet combiné du deuxième four sur l'air et les terres agricoles environnantes. Le projet ne m'apparaît apporter aucun bénéfice concret pour la communauté locale mais bénéfique pour la revalorisation des terre des pollueurs externes.